

DEPARTEMENT
DE
MEURTHE-ET-
MOSELLE

Commune d'ATTON

PROCES-VERBAL
DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 15 septembre 2022
à 20 heures 30

NOMBRE

Conseillers en exercice	13
Présents	11
Votants	13

L'an deux mille vingt deux, le quinze septembre, le Conseil Municipal de la commune d'ATTON, étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Madame CURINA-PRILLIEUX Marlène, Maire.

Etaient présents: Mmes PAUCET Nathalie, FABBRI Pascale, CAPLA Anna

M., RICHARD-MAUPILLIER Frédéric, PARMENTELAT Alain, PINTO Marcel, BARBELIN Jérôme, SINTEFF Thierry, LANNO Jean-Christophe, BARTHELEMY Jean-Etienne

Etait(ent) excusé(s) : BOYER Sébastien

Procuration : HUET Fabrice à BARBELIN Jérôme

Date de convocation : 29/08/2022

*Date d'affichage et de transmission à la
Préfecture : 22/09/2022*

OBJET N°02 : INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE : DESIGNATION DE REPRESENTANTS

Désignation des membres du CCAS

Un scrutin a eu lieu, Jean-Etienne BARTHELEMY a été nommé(e) pour remplir les fonctions de secrétaire.

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L2122-2 :

Madame le Maire propose de désigner un membre du CCAS.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

Désigne : Alain PARMENTELAT comme membres du CCAS.

Adopté à l'unanimité

Le Maire,

